

3 mins = 3 QCMs

QCM 1 : Concernant les Centres Régionaux de Pharmacovigilance (CRPV)

- A) Il existe 31 centres
- B) Ils ont pour mission de gérer les effets indésirables et les indications de bon usage
- C) Ce sont des centres d'information sur le médicament pour les patients et les professionnels de santé
- D) L'industrie pharmaceutique à l'obligation de signaler tout effet indésirable au CRPV
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

QCM 2 : Concernant la pharmacovigilance

- A) Elle a lieu avant, pendant et après l'autorisation de mise sur le marché du médicament
- B) Elle est définie comme l'ensemble des techniques destinées à identifier, évaluer, prévenir les risques d'effets indésirables des médicaments mis sur le marché
- C) Son but ultime est d'améliorer le rapport bénéfice/risque des médicaments
- D) Elle a été mise en place en 1970
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

QCM 3 : A propos des effets indésirables

- A) C'est une réaction nocive et non voulue se produisant lors de la prise d'un médicament utilisé dans des conditions normale
- B) Les effets indésirables incluent les intoxication aigue volontaire
- C) Un effet indésirable et considéré grave s'il entraine une prolongation d'hospitalisation
- D) Les effets indésirables de type B sont expliqués par la pharmacodynamique de la molécule
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

Correction :

QCM1 : Réponses A, B

- C) Faux : Pas pour les patients !! mais pour les médecins et les professionnels de santé
- D) Faux : il doit signaler les effets indésirables directement à l'ANSM

QCM2 : Réponses B, C, D

- A) Faux : seulement APRES l'AMM

QCM3 : Réponses A, C

- B) Faux : Car A juste :p (intoxication volontaire non prises en compte ^^)
- D) Faux : non c'est le cas des A (comme « attendu » donc « expliqué !)